



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gex, le 5 novembre 2009

### **Vers un nouveau plan d'action pour le Léman, le Rhône et leurs affluents**

**Buvez-vous l'eau du robinet ? Quelles sont vos priorités pour la protection des eaux du Léman ? L'avenir de l'eau vous préoccupe-t-il ? La CIPEL, Commission internationale pour la protection des eaux du Léman, interroge la population afin de connaître son sentiment au sujet de la qualité de l'eau. L'heure est au bilan du plan décennal d'actions 2001-2010 pour le Léman, ainsi qu'à l'élaboration d'un nouveau plan d'action axé sur les défis environnementaux actuels. La CIPEL, réunie en séance plénière, a dressé un premier constat de l'atteinte des objectifs fixés. La question du phosphore reste d'actualité. En outre, le prochain plan d'action devra mettre davantage l'accent sur la problématique des micropolluants ainsi que sur la renaturation des rives du lac et des cours d'eau.**

#### **Sondage : Les citoyens aiment-ils leur eau ? [www.cipel.org](http://www.cipel.org)**

La CIPEL lance une consultation publique par internet et sur le terrain afin de connaître le sentiment des habitants du bassin versant lémanique au sujet de leur eau. Sont-ils préoccupés par son avenir? Boivent-ils l'eau du robinet? Mangent-ils des poissons du lac? Savent-ils d'où vient le phosphore? Quelles sont leurs priorités pour la gestion de l'eau? La CIPEL tiendra compte de l'avis du public pour finaliser la stratégie 2011-2020 en matière de protection des eaux du Léman. Le sondage est disponible jusqu'au 15 décembre sur [www.cipel.org](http://www.cipel.org). La même enquête sera réalisée sur le terrain, notamment à bord des bateaux de la CGN, Compagnie générale de navigation sur le Léman.

Le plan d'action actuellement à l'œuvre, intitulé « Pour que vivent le Léman et ses rivières » et couvrant les années 2001 à 2010, aura permis d'accomplir de nombreux progrès qu'il convient à présent d'évaluer. A cette fin, un pré-bilan de la situation a été dressé par les groupes de travail, dont les membres exécutifs de la CIPEL ont pris connaissance. Ce pré-bilan est une première étape vers la définition du prochain plan d'action qui se déploiera pendant la période 2011-2020. Les instances dirigeantes de la CIPEL se sont déjà mises d'accord sur les grands axes de ce prochain plan. L'année 2010 sera consacrée à la définition des actions à mettre en œuvre. Un bureau de consultants, en apportant un regard extérieur, aidera la CIPEL à asseoir la stratégie du prochain plan d'action.

## **Le pré-bilan : une photographie de la situation**

### **Deux exemples :**

#### **1. *Le phosphore :***

Concernant la baisse du taux de phosphore, l'objectif fixé pour 2010, qui était d'atteindre une concentration de 20 microgrammes par litre d'eau, ne sera pas rempli, malgré une baisse de 20% depuis 2001. Les actions entreprises ne sont pas en cause : interdiction du phosphate dans les lessives, développement des produits pour le lave-vaisselle sans phosphate, promotion de ceux-ci, amélioration des stations d'épuration, de leurs réseaux, et réduction des engrais phosphatés en agriculture. Néanmoins et malgré cette diminution, on constate encore des développements d'algues trop importants, pouvant provoquer une gêne pour les usagers, telle que des salissures de filets de pêcheurs et le colmatage de filtres de stations de pompage. L'année 2008 montre toutefois une production d'algues en baisse. Des efforts pour une réduction du phosphore sont toujours nécessaires pour atteindre une situation satisfaisante.

#### **2. *Les micropolluants :***

L'objectif du plan d'action bientôt écoulé quant aux substances chimiques appelées micropolluants était de maintenir une qualité permettant l'obtention d'eau de boisson à partir d'un traitement simple. Actuellement, les eaux du lac respectent les normes d'eau de boisson pour les pesticides. Depuis 2004, des appareils de mesures plus sensibles ont mis en évidence la présence de polluants chimiques dont certains ne font pas l'objet d'une limite pour l'eau potable. La problématique est prise très au sérieux par la CIPEL, qui surveille un nombre croissant de substances (pesticides, médicaments et autres, tels PBDE\*, PFOS\*, phtalates\* et filtres UV\*). Ses démarches s'adressent ainsi : aux industriels de la chimie pour qu'ils diminuent leurs rejets, aux instances agricoles pour limiter l'épandage de pesticides, et à la population pour sensibiliser les citoyens et jardiniers amateurs à l'importance d'éviter les produits de synthèse problématiques. Outre ces actions à la source, des essais sont en cours, notamment à la station d'épuration (STEP) de Vidy-Lausanne, la plus grosse STEP du bassin versant du Léman, pour tester des méthodes permettant de retenir ou d'éliminer les micropolluants. Ces essais sont menés par la commune de Lausanne avec l'appui du canton de Vaud et de la Confédération.

## **Santé du Léman**

**Le taux de phosphore** a poursuivi sa baisse dans les eaux. Malgré trois hivers consécutifs sans brassage des eaux, l'oxygénation du fond du lac est encore satisfaisante.

**La qualité des eaux de baignade** est bonne, sauf pour une plage, qui est interdite à la baignade. Les efforts sur l'épuration des eaux portent leurs fruits.

**Les concentrations en micropolluants dans les eaux** restent préoccupantes, en particulier pour ce qui concerne les médicaments et les pesticides d'origine industrielle. La baisse des teneurs observée entre 2006 et 2008 ne s'est pas poursuivie en 2009. Une hausse des concentrations pour quelques substances a été observée cet automne dans le Léman. La vigilance à cet égard reste de mise, et les démarches notamment auprès des industriels de la chimie doivent être poursuivies.

**Les micropolluants dans la chair des poissons** avaient fait l'objet d'analyses en 2008. Parmi les composés recherchés, les PBDE (retardateurs de flammes polybromés) et les PFOS (composés perfluorés) sont présents dans les poissons du Léman. Mais le manque de données scientifiques quant à l'écotoxicité et l'absence de réglementation rendent difficile l'interprétation des résultats. Les concentrations en phtalates et en pesticides organochlorés ne sont pas préoccupantes. En raison des PCB-dl (polychlorobiphényles de type dioxine) contenus dans leur chair à des concentrations dépassant la norme européenne, les ombles chevaliers dépassant la taille de 39 centimètres sont toujours interdits de commercialisation en Suisse comme en France.

**Les stations d'épuration**, avec 90% d'élimination du phosphore total, dépassent les exigences légales, mais n'atteignent pas l'objectif plus ambitieux de la CIPEL, qui est de 95% à l'échelle du bassin versant. Ces efforts pourraient réduire encore d'une vingtaine de tonnes les apports annuels de phosphore au Léman.

**Les rives du Léman** souffrent d'être très artificialisées. L'étude de la CIPEL (2006) a mis en évidence d'une part la nécessité de consolider les sites existants à haute valeur naturelle (Grangettes, golfe de Coudrée et delta de la Dranse), et d'autre part le rôle crucial que jouent des embouchures de rivières comme zones de refuge pour la faune. A ce titre, deux embouchures, celle de la Versoix et celle de l'Hermance, seront prochainement renaturées. La CIPEL encourage ce type de projets, alors qu'il ne reste plus que 3% de rives entièrement naturelles autour du Léman. Il faut également veiller à ce que des projets d'extension des activités humaines ne détériorent pas davantage la situation.

Lexique des principales substances mentionnées dans ce communiqué :

Filtres UV	Principes actifs utilisés dans les crèmes solaires contenant un filtre chimique. Ces substances agissent comme un filtre, retenant les rayons UV nocifs pour la peau.
PBDE	Polybromodiphényléthers. Utilisés en industrie pour leurs propriétés ignifugeantes (retardateur de flamme). Agent de protection servant à diminuer l'inflammabilité des matières (utilisé dans la production de textiles, bois, électronique).
PCB-dl	Polychlorobiphényles de type dioxine. Les PCB sont des huiles artificielles, interdites depuis les années 80, mais très persistantes dans l'environnement. Une partie des PCB (les « dl » ou « dioxine-like ») ont une structure qui les rapproche de la dioxine et les rend très toxiques.
PFOS	Hydrocarbures perfluorés, produits servant à protéger des objets, antitaches, imperméabilisants, etc., particulièrement persistants dans l'environnement.
Phtalates	Produits destinés à assouplir les plastiques, ils étaient aussi présents dans les shampoings jusqu'au début des années 2000.

---

**Contact:**

François Rapin, secrétaire général de la CIPEL ou Anne Bussy, chargée de communication  
Tél. : +41 22 363 46 69. e-mail : [cipel@cipel.org](mailto:cipel@cipel.org)

Le 5 novembre 2009 uniquement ! : Tél. : +41 78 930 20 31.